



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 novembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 Novembre 1999

**Convention entre la Ville de Niort, la S.A.O.S. Chamois Niortais
Football-Club et l'Association Chamois Niortais Football-Club -
Centre de Formation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99597

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999

Sports-Jeunesse

**Convention entre la Ville de Niort, la S.A.O.S. Chamois Niortais
Football-Club et l'Association Chamois Niortais Football-Club -
Centre de Formation**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Jusqu'à présent le soutien de la Ville de NIORT à la S.A.O.S. Chamois Niortais Football-Club et à l'Association Chamois Niortais Football-Club - Centre de Formation faisait l'objet d'un dispositif conventionnel à plusieurs volets.

Aussi a-t-il été décidé de redéfinir l'ensemble de ces relations dans une seule convention.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention avec la S.A.O.S. Chamois Niortais Football-Club et l'Association Chamois Niortais Football-Club - Centre de Formation

- verser une subvention de fonctionnement, d'un montant de 2.135.000 F, à l'Association Chamois Niortais Football-Club - Centre de Formation, cette subvention étant imputée au 92.400 - 6574 # 04109

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)